Discours du Trône 2010

Prononcé lors de la séance d'ouverture de

la quatrième session de la
vingt-sixième législature
de la province de la Saskatchewan

Le mercredi 27 octobre 2010

par l'honorable Gordon L. Barnhart, Ph. D.
Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

LA NOUVELLE VOIE

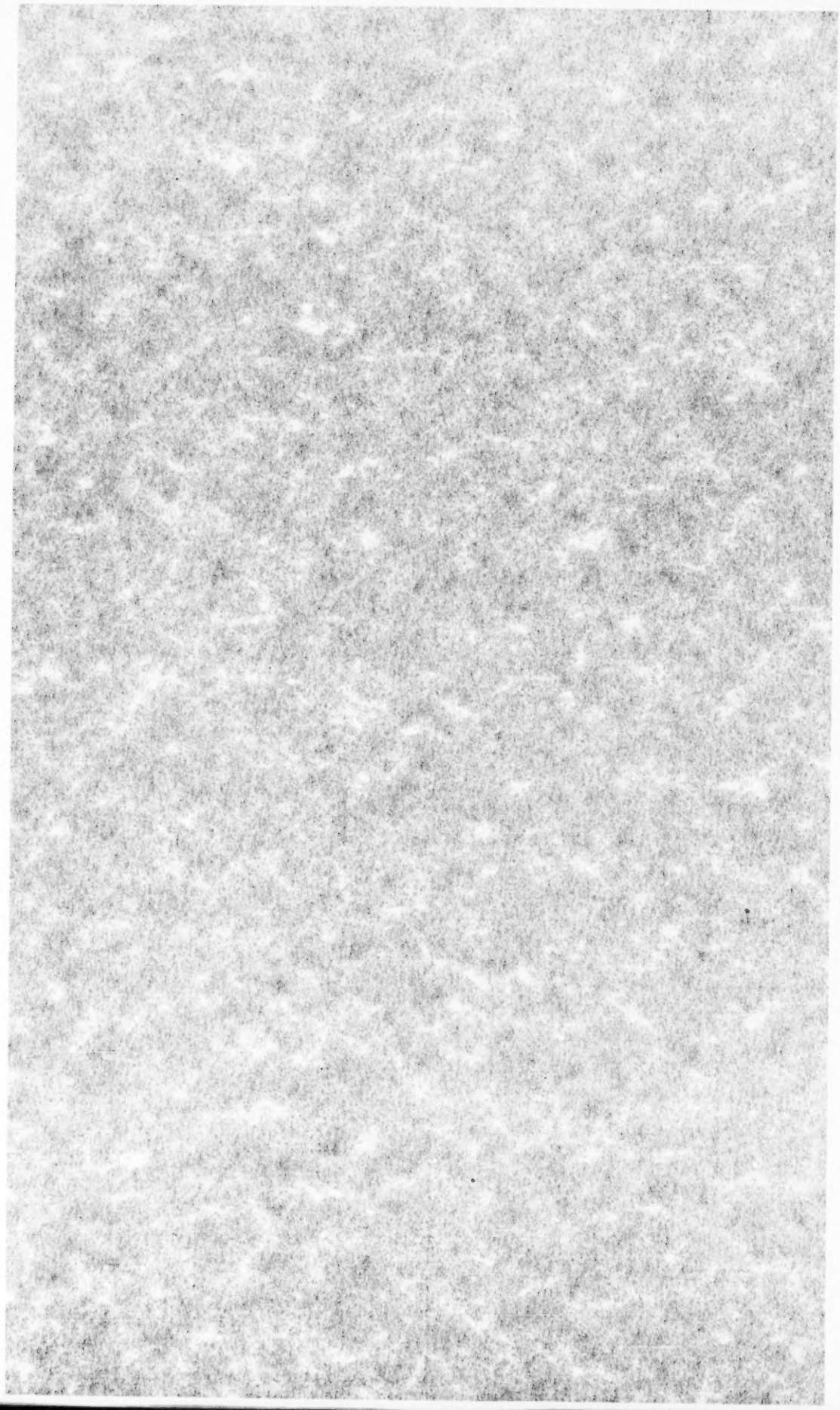

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES ET MESSIEURS DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CHERS INVITÉS, CITOYENNES ET CITOYENS DE LA SASKATCHEWAN,

Bienvenue à l'ouverture de la quatrième session de la vingt-sixième législature.

Le poète Robert Frost termine son œuvre la plus célèbre par ces vers :

Two roads diverged in the wood and I,
I took the one less travelled by,
And that has made all the difference;

Dans la forêt divergeaient deux sentiers,
Et moi, je m'engageai sur le moins fréquenté,
Et c'est ce qui a fait toute la différence; *[traduction]*

Aujourd'hui, dans notre nouvelle Saskatchewan, nous allons sur le chemin le moins fréquenté. C'est une voie nouvelle pour notre province; et c'est ce qui fait toute la différence.

C'est la route d'une croissance aussi forte que durable.

Notre population a atteint le chiffre record de 1 045 622 habitants; cela représente 16 498 de plus que l'an passé, et la plus rapide croissance en un an depuis 1953.

D'après un récent sondage, les propriétaires d'entreprise saskatchewanais comptent parmi les plus optimistes au Canada.

De surcroît, le *Financial Post* et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) mentionnent trois de nos villes dans leur récent palmarès des dix villes d'affaires les plus dynamiques du Canada, soit Lloydminster, Saskatoon et Prince Albert.

Dernièrement, la Saskatchewan a établi un nouveau record quant au nombre de ses travailleurs.

En effet, notre province compte 6 300 travailleuses et travailleurs de plus qu'il y a un an.

Pour leur part, les banques à charte prédisent que la Saskatchewan connaîtra la meilleure croissance au pays.

Une croissance dont nous veillons à répartir les bénéfices dans un large éventail de secteurs.

Pour la toute première fois, notre province a vu ses salaires s'élever au-dessus de la moyenne nationale; elle occupe le troisième rang canadien pour l'indice de croissance à ce chapitre.

Toutefois, cette croissance n'est pas une fin en soi.

La croissance nous indique seulement la voie vers une vie meilleure pour toute la population de la province.

Sur cette voie nouvelle, nous ne faisons pas que parler d'un hôpital pour enfants neuf pour la Saskatchewan.

Déjà, nous y avons attribué les fonds et en avons posé la première pierre; la Saskatchewan l'aura, son nouvel hôpital.

Sur l'ancienne voie, aucun objectif précis n'avait été fixé pour s'attaquer à notre grave pénurie dans le personnel infirmier.

Sur la nouvelle voie, le chiffre de 800 nouveaux postes a non seulement été établi, mais surpassé.

Sur cette voie d'avenir, nous trouvons en outre des solutions novatrices et originales pour diminuer le temps d'attente pour une chirurgie.

Dans son dernier discours du Trône, mon gouvernement avait annoncé un autre objectif non moins ambitieux que les autres : réduire ce temps d'attente à trois mois d'ici quatre ans.

Nous commençons déjà à faire d'importants progrès dans cette voie.

À Saskatoon par exemple, le nombre de patients qui doivent attendre plus de 12 mois pour une chirurgie de la hanche ou du genou a chuté de 71 p. 100 depuis un an.

Mon gouvernement continuera d'investir de nouvelles sommes pour atteindre nos objectifs de réduction des listes d'attente pour les chirurgies.

Sur la nouvelle voie, nous en faisons plus que jamais pour aider les plus démunis.

Des services sont déjà offerts, ou le seront sous peu, pour répondre aux besoins de 308 personnes, ce qui réduira d'autant la liste d'attente d'intégration communautaire.

Depuis le dernier discours du Trône, nous avons construit ou rénové 161 logements abordables.

Dans la même période, nous avons achevé ou entrepris de bâtir 175 logements pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

La voie nouvelle signifie, au sens propre, de nouvelles routes.

C'est dans cet esprit que se poursuivent les travaux de modernisation et de réfection du réseau routier de notre province, un réseau resté trop longtemps négligé.

En chiffres : 1 129 kilomètres de routes ont fait l'objet de travaux visés par un appel d'offres au cours des 12 derniers mois.

À cela s'ajoutent les travaux d'entretien ou d'amélioration de la sécurité qu'à la fin de l'été, le Ministère de la Voirie et de l'Infrastructure avait achevés sur 793 kilomètres additionnels.

Par ailleurs, le Global Transportation Hub est en passe de devenir l'un des grands moteurs de l'économie provinciale.

En effet, ce projet soutenu par des investissements privés et par les infrastructures publiques a déjà créé des centaines d'emplois, et en générera d'autres encore.

Soucieux de reconnaître comme il se doit la nécessité de permettre à tous d'intégrer le marché du travail, mon gouvernement a amélioré son service de garde d'enfants.

Ainsi, depuis novembre 2007, des fonds ont été débloqués pour créer plus de 2 900 nouvelles places en services de garde réglementés.

D'ici la fin mars 2011, le nombre de places en service de garde aura augmenté de plus de 30 p. 100 en Saskatchewan.

De son côté, notre main-d'œuvre bénéficie du dynamisme de jeunes cerveaux qui ont préféré rester ici en Saskatchewan, grâce à des initiatives comme le Programme de rétention des diplômés.

Cette tendance sera accentuée au cours des prochains mois par l'ajout d'un nouveau fonds de bourses d'études.

Cette année, quelque 10 000 nouveaux immigrants ont eux aussi choisi la Saskatchewan comme lieu de résidence.

Ces familles viendront grossir les rangs de notre main-d'œuvre et ajouteront à la vivacité, au dynamisme et à la diversité de notre province au cours des prochaines années.

Mon gouvernement s'est par ailleurs efforcé de mieux répondre aux besoins des agriculteurs et des familles agricoles de la Saskatchewan.

Bon nombre de ces familles se souviendront de l'année 2010 comme celle où dame nature se sera ingéniée à créer des conditions quasi invivables.

Mon gouvernement, de concert avec ses homologues d'Ottawa, a agi énergiquement et sans délai pour soutenir les familles éprouvées.

Ainsi, pas moins de 360 millions de dollars ont été débloqués pour venir en aide à ceux dont les terres cultivées ont été inondées.

Mon gouvernement soutient également les agriculteurs des régions inondées par l'intermédiaire de l'assurance-récolte, d'Agri-stabilité et d'Agri-investissement.

À elle seule l'assurance-récolte a permis cette année le versement de plus d'un quart de milliard de dollars aux producteurs, et bien d'autres réclamations après récolte seront traitées sous peu.

On estime que cette année, l'enveloppe destinée à l'agriculture pourrait bien atteindre des sommets historiques en Saskatchewan.

La prochaine décennie verra un engagement ferme et significatif pour la remise en état du système d'irrigation de la Saskatchewan.

C'est un investissement dans notre avenir.

Ainsi, d'ici 2020, plus de 30 millions de dollars seront consacrés à la remise à neuf de l'infrastructure d'irrigation de la région du lac Diefenbaker.

De ce montant, plus d'un million servira à la réfection du canal M1, dans le centre de la Saskatchewan. Ce canal irrigue 55 000 acres et approvisionne en eau 8 agglomérations, 3 mines de potasse et 26 abonnés domestiques.

En plus de recevoir davantage, les familles agricoles saskatchewanaises économisent grâce à la mise en œuvre de la phase 1 d'un plan historique de réduction de la taxe foncière pour l'éducation.

Pour les agriculteurs et les propriétaires de ranchs, ce plan signifie qu'ils n'auront plus à assumer une part disproportionnée de cet impôt.

De plus, les résidents des zones urbaines et rurales bénéficient à présent de mesures gouvernementales d'intervention plus souples et efficaces que jamais en cas de catastrophe naturelle.

Outre ces mesures, mon gouvernement souhaite exprimer toute sa gratitude aux nombreux bénévoles et représentants municipaux des différentes régions qui, l'été dernier, ont travaillé inlassablement, et ce, dans des conditions particulièrement éprouvantes. Nous les remercions également pour leurs suggestions visant l'amélioration des programmes d'aide aux sinistrés.

Par ailleurs, mon gouvernement investit actuellement d'importantes sommes dans un nouveau réseau de télécommunications de sécurité publique grâce auquel les collectivités pourront garder le contact en situation d'urgence.

Ce réseau à la fine pointe sera mis en place d'ici janvier 2011.

Désormais, nos rues seront plus sécuritaires avec l'augmentation de l'effectif policier.

En effet, d'ici la fin de l'exercice financier, ce sont 90 nouveaux agents qui patrouilleront dans nos rues, et notre prochain budget prévoit des fonds pour en recruter 30 de plus.

Quant à la lutte contre le crime organisé et les gangs, nous allons l'étendre aux centres correctionnels pour adultes.

Pour ce faire, mon gouvernement promulguera une loi qui autorisera la mise sur écoute des conversations téléphoniques des détenus.

Toutes ces initiatives ont été réalisées dans un contexte de réduction de la dette du gouvernement. Autrement dit, l'état de prospérité actuel sera transmis à nos enfants et à nos petits-enfants.

Depuis le début de son mandat, mon gouvernement a réduit sa dette de 6,8 à 4,1 milliards de dollars.

Dans la présente session parlementaire, mon gouvernement va par ailleurs mettre en branle une initiative réglementaire de reddition de comptes afin d'alléger les formalités administratives pour les entreprises saskatchewanaises.

Nous allons de nouveau privilégier les services axés sur le citoyen : la population obtiendra de son gouvernement le soutien dont elle a besoin et par des moyens efficaces pour elle.

Outre que mon gouvernement a réduit les impôts et ses dépenses, le coût de la vie demeure abordable en Saskatchewan.

Dans notre province en effet, les travailleurs touchent un salaire moyen qui a connu une hausse de 5 p. 100 en un an, soit un taux bien supérieur à l'inflation.

Quant aux services publics, leur coût reste parmi les plus bas du Canada.

En fait, les familles de la province verront leur facture de gaz naturel baisser de 7 p. 100 pour une résidence moyenne, et ce, dès le 1er novembre.

Depuis que les électeurs de la Saskatchewan nous ont confié notre tout premier mandat, à l'automne 2007, nous avons tenu plus de 100 promesses électorales.

Quelques-unes des promesses restantes seront quant à elles honorées au cours de la présente session.

Dans les mois à venir, notre vision d'avenir se traduira par l'établissement d'une formule de partage des recettes avec nos partenaires municipaux de l'ordre de 1 p. 100 de la taxe de vente provinciale.

Il s'agit là du plus important soutien opérationnel jamais offert aux municipalités.

Nous tiendrons également notre promesse de continuer à réduire la taxe foncière pour l'éducation.

Concrètement, cela signifie que la part de l'impôt foncier consacrée au système scolaire aura baissé de 20 p. 100 en moyenne depuis 2008.

Quant aux propriétaires de terres agricoles, ils verront leur impôt foncier pour l'éducation diminuer de 80 p. 100 en moyenne.

Cette amélioration considérable est sans contredit une réussite majeure.

Dans le domaine de la santé, mon gouvernement prépare le terrain en vue d'un accroissement marqué des services médicaux d'urgence, en collaboration avec le programme albertain STARS (Shock Trauma Air Rescue Service [Service de transport aérien des victimes de traumatismes]).

En effet, ce système de transport d'urgence par hélicoptère viendrait compléter les services ambulanciers aériens et terrestres déjà offerts.

Pour les victimes de traumas aigus, chaque seconde compte.

Dans leur cas, un service médical d'urgence par hélicoptère tel que STARS peut littéralement faire la différence entre la vie et la mort.

Dans un autre ordre d'idées, le nombre d'étudiants en soins infirmiers dans les établissements d'enseignement de la province augmente graduellement.

Nous avons déjà créé 130 nouvelles places, auxquelles viendront bientôt s'ajouter 170 autres.

Nous poursuivons aussi nos efforts pour augmenter le nombre de médecins pratiquant en Saskatchewan, notamment par la création d'une agence provinciale de recrutement de médecins.

Mais nos efforts ne s'arrêtent pas là. En effet, nous voulons que chaque résident de la province ait accès à un médecin qualifié, peu importe où il habite.

C'est pourquoi mon gouvernement travaille à l'élaboration d'un processus réaliste et véritablement unique pour l'évaluation des diplômés en médecine formés à l'étranger.

De plus, pour renforcer encore davantage la plus haute importance accordée aux besoins et aux droits des patients, mon gouvernement tiendra sa promesse de créer au sein du bureau de l'ombudsman provincial, un poste d'ombudsman affecté aux soins de santé.

Nous continuons de travailler au rétablissement d'un organisme de lutte contre la toxicomanie et de 100 places additionnelles pour le traitement à long terme de la toxicomanie.

Cette nouvelle voie que mon gouvernement propose, nous devons l'emprunter main dans la main avec les Premières nations et les Métis.

C'est pourquoi nous avons à cœur d'améliorer la réussite scolaire des élèves et étudiants de ces deux groupes.

L'éducation de ces jeunes est une condition essentielle à leur pleine intégration sur le marché du travail, où ils contribueront à créer pour la Saskatchewan un avenir prospère.

Pour y parvenir, plusieurs ministères travaillent de concert avec les dirigeants des Premières nations et des Métis.

Notre objectif est à la fois simple et ambitieux : élaborer une stratégie mieux adaptée aux besoins de cet important groupe d'élèves et d'étudiants.

Au départ, nous concentrerons nos efforts sur les services offerts aux jeunes enfants.

En effet, nous posons des gestes concrets pour offrir des programmes de prématernelle destinés aux enfants vulnérables de trois à quatre ans partout dans la province.

Depuis son entrée en fonction, mon gouvernement a créé 75 nouveaux programmes dont profitent aujourd'hui pas moins de 3 680 enfants.

En fait, le nombre de programmes de prématernelle a connu une hausse globale de 45 p. 100 depuis 2007.

Les Premières nations et les Métis sont également des partenaires à part entière de notre approche novatrice en matière de développement des forêts du Nord, qui s'inscrit dans une nouvelle entente sur la gestion des ressources forestières.

Cette nouvelle approche est marquée par une étroite collaboration entre les partenaires de l'industrie, les Premières nations et les Métis en vue de gérer nos forêts de façon responsable sur les plans économique et écologique.

Les mots du chef de la Nation crie de Montreal Lake, Roger Bird, parlent d'eux-mêmes :

« Nous voulons remercier le Ministre [...] d'avoir sollicité la collaboration des Premières nations pour ce projet. C'est maintenant à nous de relever le défi d'offrir à nos jeunes un avenir plus prometteur dans l'industrie forestière. »[traduction]

Mon gouvernement s'engage aussi à travailler avec les conseils scolaires locaux pour améliorer la culture d'entreprise, l'entrepreneuriat et les services d'orientation professionnelle.

Les gens qui s'engagent sur notre nouvelle voie ne commencent pas tous au même endroit.

Certains ont besoin d'un petit coup de pouce.

D'autres ont besoin d'une assistance continue.

Dès son entrée en fonction, mon gouvernement a répondu à une préoccupation de longue date des citoyens en doublant les prestations aux aînés.

Le montant de ces prestations n'avait pas bougé depuis plus d'une décennie.

La question des infrastructures de soins de longue durée constituait également un problème de taille.

Nous avons un besoin criant de nouveaux établissements, sans compter que certains bâtiments existants doivent être améliorés et réparés au plus vite.

Pour remédier aux problèmes, mon gouvernement mène de nombreuses consultations publiques, élabore une planification détaillée et finance une bonne partie des travaux d'ingénierie, d'architecture et de conception qui s'imposent.

Toutefois, l'innovation dont nous faisons preuve ne s'arrête pas là.

Mon gouvernement met à l'essai de nouveaux modèles de financement novateurs pour remédier à la pénurie de lits dans les établissements de soins de longue durée en établissant des partenariats avec des organismes non gouvernementaux reconnus.

Un projet de cette nature a d'ailleurs débuté à Saskatoon, et d'autres suivront sous peu.

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en place un programme d'inspections résidentielles pour assurer la sécurité des aînés à faible revenu.

Des Great Sand Hills du sud-ouest aux lacs de nos forêts boréales, le territoire de la Saskatchewan est jalonné de paysages uniques et irremplaçables qui doivent être préservés pour les générations futures.

C'est pourquoi mon gouvernement prendra des mesures conçues spécialement pour protéger les paysages enchanteurs de la province.

Toujours dans le domaine du développement durable, nous contribuerons à accroître la capacité éolienne de la Saskatchewan.

La production éolienne devrait doubler d'ici 2015 pour atteindre un total de 400 mégawatts d'énergie propre et verte.

Notre appui continu au programme ÉnerGuide témoigne aussi de notre volonté de préserver l'environnement.

Les programmes ÉnerGuide et écoÉNERGIE Rénovation – Maisons ont été conçus pour aider les familles à augmenter l'efficacité énergétique de leur demeure.

Ils ont aidé les propriétaires de la Saskatchewan à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'environ 75 535 tonnes par année.

Pour vous donner une idée, c'est l'équivalent de 13 730 voitures en moins sur la route.

Bien que le gouvernement fédéral ait décidé de suspendre le programme écoÉNERGIE, mon gouvernement a débloqué cette année un budget supplémentaire de 9,4 millions pour le programme ÉnerGuide.

Lorsque le programme ÉnerGuide prendra fin au printemps prochain, mon gouvernement profitera de l'occasion pour mettre sur pied un nouveau programme qui continuera d'encourager les propriétaires à rénover leurs résidences pour en accroître l'efficacité énergétique.

Mon gouvernement lancera aussi un nouveau programme de recyclage multi-matériaux à l'échelle de la province.

L'innovation est un gage de prospérité pour l'avenir.

En plus des nombreuses mesures déjà prises pour favoriser l'innovation, mon gouvernement s'engage à investir 20 millions de dollars au cours des cinq prochaines années dans un nouveau fonds de commercialisation technologique.

Avec l'aide du gouvernement fédéral, des universités de la province et du secteur privé, mon gouvernement entend mieux appuyer nos étudiants des cycles supérieurs, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies et des télécommunications.

La nouvelle voie sur laquelle nous nous engageons sera sans doute jalonnée d'obstacles imprévus.

Ces dernières semaines, par exemple, l'avenir de PotashCorp a fait couler beaucoup d'encre.

Mon gouvernement s'est montré on ne peut plus clair : peu importe à qui appartiennent les mines de potasse, la potasse, elle, appartiendra toujours à la population de la Saskatchewan.

C'est ce principe, ainsi que l'intérêt supérieur de la province et de sa population, qui guidera la conduite de mon gouvernement au cours de ses délibérations dans ce dossier crucial.

Après des semaines d'analyses approfondies, mon gouvernement a conclu que l'offre d'achat de PotashCorp déposée par BHP Billiton était trop risquée pour notre population et ne représentait aucun avantage net ni pour la Saskatchewan, ni pour le Canada.

Au cours de la présente session, l'Assemblée se penchera d'ailleurs sur une résolution appelant le gouvernement fédéral à empêcher cette prise de contrôle par des intérêts étrangers.

Au cours des prochaines semaines, mon gouvernement examinera une série de recommandations formulées par le groupe d'experts indépendant qui s'est penché sur le système de protection de l'enfance de la Saskatchewan.

Cet examen permettra à mon gouvernement de constater les efforts de longue date déployés dans ce domaine et de renouveler son engagement à améliorer la vie des enfants vulnérables et des jeunes.

Le programme de Revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan, lancé en octobre 2009, est une des initiatives dont mon gouvernement a raison d'être fier.

Nous continuerons d'élargir les critères d'admissibilité à ce programme et nous examinerons la possibilité d'établir un

système de soutien au revenu plus adapté.

Mon gouvernement est conscient que le manque de logements abordables est problématique en Saskatchewan.

Pour régler ce problème, un nouveau programme intitulé « Headstart On a Home » sera mis en œuvre. Des renseignements détaillés à ce sujet seront bientôt disponibles.

Grâce à cette nouvelle initiative, mon gouvernement pourra aider le secteur privé à construire 1 000 nouvelles maisons abordables au cours des cinq prochaines années.

La flamme olympique a ouvert de nouveaux horizons lorsqu'elle est passée par la Saskatchewan, en direction des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver.

Si nous voulons que nos futurs athlètes olympiques et paralympiques aient une chance de remporter la victoire, il faut leur donner plus qu'un soutien moral.

Mon gouvernement, en collaboration avec SaskSport, travaille à la mise sur pied un programme spécial pour les athlètes de haut niveau.

Le nouveau Programme d'excellence sportive de la Saskatchewan permettra d'appuyer ces jeunes pendant leur entraînement.

Ainsi, les athlètes de haut niveau pourront recevoir jusqu'à 6 000 $ par année en plus du financement offert dans le cadre des programmes actuels.

La nouvelle vision de mon gouvernement pour la Saskatchewan conduira les visiteurs vers de nouveaux parcs provinciaux.

Cet automne, mon gouvernement choisira des emplacements où il prévoit établir de nouveaux parcs provinciaux et organisera des consultations publiques.

Ces parcs viendront s'ajouter aux 1 000 aires de camping dotées d'électricité promis par mon gouvernement.

Dans ce dossier, nous avons même pris de l'avance sur le calendrier prévu.

Mon gouvernement est toujours déterminé à s'assurer que les enfants de la Saskatchewan font suffisamment d'exercice.

Le ministère de l'Éducation a élaboré des directives à cet effet.

Jusqu'à maintenant, nous avons vu des résultats prometteurs.

Se fondant sur ces résultats, le ministère de l'Éducation mettra en œuvre un nouveau programme intitulé Défi scolaire pour des jeunes en santé (School Challenge Healty Kids).

Chaque jour, les élèves feront au moins 30 minutes d'exercice et seront encouragés à choisir des aliments sains tant à l'école qu'à la maison.

Le nouvel accent mis sur les relations avec les autres provinces et territoires et l'ouverture sur le monde a mené à la création du Partenariat du nouvel Ouest avec l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Ensemble, nos trois provinces présentent au reste du monde l'histoire merveilleuse de l'Ouest canadien.

Mon gouvernement s'est mobilisé pour présenter à l'ensemble du Canada et au monde les réussites qui se sont concrétisées en Saskatchewan.

Cette mobilisation se poursuivra dans le cadre d'une nouvelle campagne publicitaire nationale ciblant les investisseurs, les Saskatchewanaises et Saskatchewanais partis vivre ailleurs et les travailleurs qualifiés.

Au cours de l'été, la décision de mon gouvernement de financer des essais cliniques pour un nouveau traitement de la sclérose en plaques (SEP) a grandement retenu l'attention du public et des médias.

Notre province a l'un des taux les plus élevés de SEP au monde.

Notre décision était fondée sur l'hypothèse bien connue mais, il faut l'admettre, non scientifique, de l'efficacité de ce traitement.

Beaucoup de patients canadiens, certains provenant de la Saskatchewan, ont déboursé de fortes sommes d'argent et se sont exposés à bien des inconvénients pour recevoir ce nouveau traitement.

Ils ont droit aux meilleurs résultats que la science peut offrir.

C'est la raison pour laquelle mon gouvernement ira de l'avant en ce qui concerne ces essais cliniques.

À cette fin, nous investirons cinq millions de dollars pour financer des essais cliniques de traitement libérateur de la sclérose en plaques en Saskatchewan, après avoir examiné les propositions soumises par le milieu scientifique.

Une proposition sera retenue au début de 2011, et les essais cliniques devraient commencer au printemps prochain.

Les gouvernements peuvent choisir de se croiser les bras, et de simplement tirer profit des investissements d'autres parties.

Ou encore ils peuvent jouer un rôle actif dans l'avancement de la science.

La nouvelle vision que nous avons pour la Saskatchewan nous incite à adopter cette dernière approche.

LE PROGRAMME LÉGISLATIF

Au cours des prochains mois, les membres de l'Assemblée législative de la Saskatchewan devront peser le pour et le contre d'une série de dispositions législatives visant à améliorer la vie des résidantes et des résidants de la Saskatchewan.

Cet automne, une nouvelle disposition législative sera adoptée afin de protéger les dénonciateurs au sein de la fonction publique de la Saskatchewan, qui se traduira par la création d'un poste de commissaire à la divulgation publique.

Il y aura également de nouvelles dispositions visant à imposer des sanctions plus sévères aux personnes qui maltraitent les animaux d'élevage.

Des modifications seront proposées afin de réduire les délais dans les tribunaux provinciaux et d'accroître la transparence et la responsabilité dans le traitement des plaintes visant des juges de ces tribunaux.

Mon gouvernement présentera également de nouvelles dispositions législatives sur les droits de la personne afin de simplifier le processus de traitement des plaintes et d'en améliorer l'efficacité.

Des modifications à la *Local Government Election Act* (Loi sur les élections de l'administration locale) fixeront à quatre ans le mandat des élus municipaux et accorderont aux municipalités l'autorité d'exiger que les citoyens présentent une carte d'identité à photo pour voter aux élections municipales.

Mon gouvernement déposera également un projet de loi semblable pour exiger une carte d'identité à photo lors des élections provinciales.

CONCLUSION

Au cours de cette session, nous vous présenterons le budget des dépenses pour le nouvel exercice débutant le 1er avril 2011.

Les comptes publics pour l'exercice en cours ont été déposés.

La Saskatchewan s'est bel et bien engagée sur une nouvelle voie.

Nombre de personnes joignent leur voix à la nôtre pour rendre compte de cette nouvelle vision.

Il y a la voix des Canadiennes, des Canadiens et des étrangers, venus s'installer dans notre province.

Ils viennent ici en quête d'une prospérité bien amorcée et pour découvrir les possibilités qui s'offrent à eux.

Il y a la voix des plus vulnérables de notre société, qui bénéficient désormais d'une plus grande autonomie.

Il y a la voix de nos aînés, qui se voient accorder la dignité et le respect qu'ils méritent.

Il y a aussi la voix des enfants, qui tireront plus longtemps profit de cette nouvelle vision.

Selon l'auteur et essayiste Neil Postman, les enfants sont l'héritage vivant que nous laissons à une époque que nous ne connaîtrons pas.

La nouvelle voie que nous adoptons aujourd'hui permettra de créer le monde futur que nous désirons pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Aujourd'hui, la nouvelle voie mène en Saskatchewan.

Le meilleur de la population saskatchewanaise se reflète dans cette vision qui contribuera à donner un nouveau visage à notre province.

La population de la Saskatchewan est déterminée.

Elle fait preuve d'une compassion inégalée.

Sa vision est claire.

Et son avenir est plus prometteur qu'il ne l'a jamais été.

Ensemble, nous allons nous engager sur cette nouvelle voie avec empressement et en toute confiance.

Je cède maintenant la place pour la tenue de la session, sachant que vous vous acquitterez bien de vos tâches et que vous assumerez vos responsabilités.

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre province et guider cette Assemblée dans toutes ses délibérations.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Dieu protège la Reine.